

CONSEIL MUNICIPAL LORIOI

La réunion du Conseil Municipal de la ville de LORIOI aura lieu le :

**lundi 16 OCTOBRE 2017 à 18h30
en mairie, salle du conseil**

Ordre du jour :

Information	<u>Présentation du commandant de brigades de gendarmerie</u>	➔	Monsieur le Maire
Délibération	<u>Approbation du compte rendu précédent CM</u>	➔	Monsieur le Maire
Délibération	<u>Tableau adjoints au maire : modificatif</u>	➔	Monsieur le Maire
Délibération	<u>Office de tourisme : subvention communale</u>	➔	Catherine JACQUOT
Délibération	<u>Marché de restauration scolaire: avenant</u>	➔	Jean Pierre MACAK
Délibération	<u>Parking filature: projet et autorisation</u>	➔	Pierre LESPETS
Délibération	<u>Poste bibliothèque scolaire : modification</u>	➔	Jean Pierre MACAK
Délibération	<u>C C V D : financement des parcs d'activités</u>	➔	Monsieur le Maire
Délibération	<u>Spectacle à la salle J,CLEMENT : TRUST</u>	➔	Jeremy RIOU
Délibération	<u>Personnel communal :chèques "tir groupé"</u>	➔	Pierre LESPETS
Délibération	<u>Personnel communal :reversement de cotisation</u>	➔	Pierre LESPETS
Délibération	<u>Convention SDIS/commune</u>	➔	Jeremy RIOU
Délibérations	<u>Service de remplacement du C D G</u>	➔	Pierre LESPETS
Délibération	<u>Décisions budgétaires modificatives: service assainissement et budget principal</u>	➔	Monsieur le maire
Délibération	<u>Marché d'étude pour travaux école JJ,ROUSSEAU: protocole transactionnel</u>	➔	David VIGUIER
Délibération	<u>Remboursement frais de mission à un élu</u>	➔	Monsieur le Maire
Délibération	<u>Marché à bons de commande "voirie"</u>	➔	Jean Marc PEYRET
Délibération	<u>Rapports d'activité "eau et assainissement"</u>	➔	Jean Marc PEYRET
Information	<u>questions diverses</u>		



COMPTE RENDU DEFINITIF

Conseil municipal du 16 octobre 2017

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/10/2017

Présents : Mesdames Catherine JACQUOT, Hanna FAURIEL, Françoise BRUN, Marie-Pierre MICHEL, Isabelle JAUBERT, Christiane MARTY, Olivia ROUGNY, Catherine BALLIGAND-POULENAS, Estelle COURTIAL ,

Messieurs Claude AURIAS, Pierre LESPETS, Jacques FAYOLLET, Jean-Pierre MACAK, Jean-Marc PEYRET, Pierre MAIA, David VIGUIER (pour partie), Jérémy RIOU (pour partie), Jacques MALSERT

Excusés ayant donné pouvoir : Mesdames Martine MARIN, Lucette RODILLON, Céline POUCHAILLE, Yvette DILLE, Beatrice REYMOND LEBRUN, Céline POURCHAILLE
Messieurs Nicolas AUDEMARD, Thomas DUC,
Lionel SAGOT,

Absents : Madame REBOULET, Monsieur MARTINS

A été élu secrétaire de séance : Monsieur FAYOLLET

Ordre du jour :

<i>Information</i>	<u>Présentation du commandant de brigades de gendarmerie</u>	➔	Monsieur le Maire
<i>Délibération</i>	<u>Approbation du compte rendu précédent CM</u>	➔	Monsieur le Maire
<i>Délibération</i>	<u>Tableau adjoints au maire : modificatif</u>	➔	Monsieur le Maire
<i>Délibération</i>	<u>Office de tourisme : subvention communale</u>	➔	Catherine JACQUOT
<i>Délibération</i>	<u>Marché de restauration scolaire: avenant</u>	➔	Jean Pierre MACAK
<i>Délibération</i>	<u>Parking filature: projet et autorisation</u>	➔	Pierre LESPETS
<i>Délibération</i>	<u>Poste bibliothèque scolaire : modification</u>	➔	Jean Pierre MACAK

Délibération	<u>C C V D : financement des parcs d'activités</u>	➔	Monsieur le Maire
Délibération	<u>Spectacle à la salle J,CLEMENT : TRUST</u>	➔	Jeremy RIOU
Délibération	<u>Personnel communal :chèques "tir groupé"</u>	➔	Pierre LESPETS
Délibération	<u>Personnel communal :reversement de cotisation</u>	➔	Pierre LESPETS
Délibération	<u>Convention SDIS/commune</u>	➔	Jeremy RIOU
Délibérations	<u>Service de remplacement du C D G</u>	➔	Pierre LESPETS
Délibération	<u>Décisions budgétaires modificatives: service assainissement et budget principal</u>	➔	Monsieur le maire
Délibération	<u>Marché d'étude pour travaux école JJ,ROUSSEAU: protocole transactionnel</u>	➔	David VIGUIER
Délibération	<u>Remboursement frais de mission à un élu</u>	➔	Monsieur le Maire
Délibération	<u>Marché à bons de commande "voirie"</u>	➔	Jean Marc PEYRET
Délibération	<u>Rapports d'activité "eau et assainissement"</u>	➔	Jean Marc PEYRET
Délibération	<u>Site ex caserne des pompiers</u>		Monsieur le MAIRE

Monsieur le Maire constate en début de séance la présence de 17 élus et 9 procurations .Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance à 18h 30.

Compte-rendu de la séance précédente

Le conseil municipal a pris connaissance des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation. L'assemblée communale approuve à l'unanimité le compte rendu du précédent

Présentation du nouveau commandant de brigades de gendarmerie

Monsieur le maire présente à l'assemblée le capitaine Florence DIDIER, commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de LORIOL, en fonction sur le territoire depuis début du mois d'aout.

Après avoir évoqué, en quelques mots, son parcours professionnel le capitaine DIDIER expose certains éléments essentiels de ses premiers mois d'activité sur la commune : étendue du secteur, effectif, vidéo protection...

Monsieur le maire et Monsieur FAYOLLET, adjoint au maire en charge de la sécurité, se félicitent de la collaboration quotidienne gendarmerie/police municipale /élus locaux et...lui souhaite courage et succès.

Tableau modificatif des adjoints au maire :

Sur proposition de Monsieur le maire, l'assemblée communale procède à la désignation de Madame JAUBERT en remplacement de Madame MARIN qui a souhaité être déchargée de ses délégations de fonctions mais qui reste cependant conseillère municipale.

Vote : 19 pour, 5 abstentions

L'intéressée, outre ses délégations précédentes conservées, aura également le suivi de la relation avec les associations non sportives.

Représentant de la commune à la Régie

Madame KAPSA représentera la commune au sein du conseil d'administration de la Régie socioculturelle.

Vote : unanimité

Office de tourisme du Val de DROME

Après un exposé de Madame JACQUOT, adjointe au maire, le conseil municipal décide l'octroi, en faveur de l'office de tourisme du Val de DROME, d'une subvention exceptionnelle « d'amorçage » d'un montant de 4 000€ liée à la proximité entre actions de développement touristique et actions locales.

Vote : unanimité

Marché de restauration scolaire : avenant

Monsieur MACAK, adjoint en charge des affaires scolaires, expose à l'assemblée la nécessité « technique » de changer l'indice de révision des prix relatifs à l'accord cadre à bons de commande pour la confection et la livraison des repas en liaison froide pour les cantines scolaires de la commune.

Sur interrogation de Madame ROUGNY, Monsieur MACAK précise que cette disposition n'a pas d'incidence sur le prix du repas .

L'assemblée accepte la signature de l'avenant correspondant.

Vote : unanimité

Projet du parking filature

Messieurs LESPETS PEYRET, et Madame JACQUOT adjoints au maire, exposent aux membres du conseil un projet d'extension du parking dit de la filature avec création de 32 places supplémentaires, allée centrale en enrobé et zone de stationnement en clapissette.

Monsieur le maire en précise les enjeux et les contraintes (techniques et administratives)

Le conseil se dit très favorable audit projet et autorise Monsieur le maire à déposer la déclaration d'urbanisme correspondante.

Vote : unanimité

Poste bibliothèque scolaire

Sur proposition de Monsieur MACAK, adjoint au maire, l'assemblée communale décide l'augmentation d'une heure du temps de travail affecté au poste ainsi que le changement de grade (adjoint du patrimoine principal).

Vote : unanimité

Financement de l'entretien des parcs d'activités communautaires

Monsieur le maire fait état de différentes réflexions et discussions relatives au financement des dépenses d'entretien des différentes zones intercommunales (existantes ou à créer). Messieurs FAYOLLET et MACAK apportent certaines précisions « techniques » relatives aux dépenses et aux évolutions de recettes fiscales.

En ce qui concerne les nouveaux parcs d'activité, sous maîtrise d'ouvrage CCVD, il est proposé à l'assemblée que la participation financière communale soit établie comme suit : 50% de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur la zone et 50% de la part communale de la taxe d'aménagement versée par les entreprises de la nouvelle zone.

L'assemblée accepte cette proposition.

Vote : unanimité

Personnel communal : chèques tirs groupés

Sur proposition de Monsieur LESPETS, premier adjoint en charge du personnel communal, l'assemblée décide d'attribuer, comme l'année dernière, à chaque agent communal un chèque « tir groupé » d'une valeur de 65 €.

Vote : unanimité

Personnel communal : reversement d'une cotisation

Conformément à la législation, un excédent de cotisation salariale retraite sera reversé à un agent communal (valeur du reversement 67 €).

Vote : unanimité

Service de remplacement du CDG Drôme

Sur proposition de Monsieur LESPETS, premier adjoint, en charge du personnel communal, le conseil municipal décide le recours éventuel au service de remplacement des agents mis en place par le Centre de gestion de la fonction publique de la DROME.

Vote : unanimité

Spectacle TRUST

Monsieur RIOU, conseiller municipal délégué à l'évènementiel, informe le conseil que le 18 novembre prochain, la salle J.CLEMENT accueillera le concert de TRUST ; le promoteur est la société Média Spectacles, aidée dans sa mission par le Tennis Club de LORIOL.

Monsieur MALSERT expose son désaccord total avec le fait que ce sera le producteur qui tiendra la buvette et en encaissera la recette ; il note également que la mise à disposition de la salle au producteur se fera le vendredi à 20h30 : ce qui pose problème au club de Hand.

Mesdames ROUGNY et BALLIGAND souhaitent des précisions sur l'organisation de ce spectacle .

Monsieur le Maire et Monsieur RIOU précisent que ce spectacle TRUST a fait l'objet d'une convention spécifique et que les éventuelles difficultés techniques (horaires, invitations...) seront débattues.

Vote : 25 pour, 2 contre

Convention SDIS/COMMUNE

Monsieur RIOU, conseiller municipal délégué à la sécurité civile, rappelle la baisse régulière, tant au plan national que local, des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires ainsi que la réduction de leur disponibilité. Face à ce

constat il paraît essentiel de mettre en place un dispositif permettant aux volontaires d'être déchargé de certaines contraintes. En ce sens, l'assemblée communale décide que les services communaux (pour la cantine scolaire) et ceux de la Régie socio-culturelle (pour le périscolaire) prendront en charge les enfants des sapeurs-pompiers partis en intervention et se trouvant dans l'impossibilité de le faire.

Suite à des interrogations de Madame COURTIAL, certains éléments devront être précisés tels que le paiement pour le temps périscolaire pendant la pause méridienne ainsi que la gestion du nombre de repas et les éventuels régimes spécifiques.

Une convention de partenariat commune/Régie/SDIS sera établie en ce sens et précisera l'ensemble de ces points.

Vote : unanimité

Décisions budgétaires modificatives

Pour le budget annexe du service « assainissement » ces modifications portent sur le rattachement des études aux travaux concernés et sur le transfert de droit à TVA.

Vote : unanimité

Pour le budget principal, deux transferts de crédits en dépenses d'investissement et un en section de fonctionnement sont validés

Vote : unanimité

Marché d'étude travaux école JJ.ROUSSEAU

Du fait d'études supplémentaires, de travaux supplémentaires et de sujétions techniques imprévues, il est nécessaire d'établir un protocole transactionnel avec le maître d'œuvre.

Monsieur VIGUIER, conseiller municipal délégué, en expose le détail.

L'assemblée communale valide ledit protocole.

Vote : unanimité

Remboursement frais de mission à un élu

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil valide le remboursement à Madame JACQUOT de frais de mission d'un montant de 62 €, frais engagés par

l'intéressé à l'occasion de l'opération « volet » au centre bourg. (82 paires de volets rénovées)

Vote : unanimité

Marché à bon de commande pour travaux de voirie

Monsieur PEYRET, adjoint au maire en charge des voiries communales, informe l'assemblée des résultats de la consultation lancée en vue de l'attribution du marché relatif aux travaux de voirie. Suite à cette consultation, la commission d'ouverture des plis propose de retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour une année renouvelable trois fois.

Le conseil accepte cette proposition et autorise Monsieur le maire à signer le contrat correspondant

Vote : unanimité

Rapports annuels sur les services « eau » et « assainissement

Conformément à l'obligation légale, l'assemblée prend connaissance, par l'intermédiaire de Monsieur PEYRET, de données essentielles relatives à ces deux services publics délégués.

A l'initiative de Madame BALLIGAND, le rendement du réseau (pertes constatées) fait l'objet d'échanges au sein de l'assemblée communale

Vote : unanimité

Site de l'ex caserne des pompiers

Monsieur le maire et Madame JACQUOT informent l'assemblée de l'état d'avancement du dossier ; l'emprise au sol du projet a été affinée et au vu du récent document d'arpentage la superficie du terrain communal cédé est majorée de 60 m² .Par suite le prix de cession est majoré de 5 760 euros.

Le conseil municipal valide cette cession.

Vote : unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Rivière DROME : Monsieur LESPETS informe que les services de l'ETAT procèdent actuellement à une opération de dé végétalisation sur un atterrissement en rive droite (2 hectares) ,virage de PALLERES .

Salle intercommunale de gymnastique : Monsieur MALSERT appelle l'attention des élus sur la réalisation de cette salle : il note que la nouvelle localisation (à proximité de la salle J.CLEMENT) est une bonne chose mais observe que le projet, en cours d'élaboration, ne ferait pas apparaître d'espace tribunesce qui n'est pas concevable. Monsieur le maire note que cet élément est en « cours de correction ».

. **Gares SNCF LIVRON/LORIOU/LA VOULTE :** Monsieur GAVARIN, ex conseiller municipal, retraité de la SNCF, fait part à l'assemblée de sa vive inquiétude au sujet du devenir des guichets des gares de LIVRON et de LA VOULTE.

Monsieur le maire précise que des rencontres sont prévues, notamment avec la Région Auvergne RHONE ALPES, au sujet de cette question tout à fait préoccupante.

Le maire,

